

INFO-LABORATOIRE  
SERVICE DE MICROBIOLOGIE  
2011-04-04

A tous les médecins du territoire du CSSSR

**Objet : Dépistage *Chlamydia trachomatis***

Docteur,

Veillez prendre note qu'il sera désormais possible d'effectuer une recherche de *Chlamydia trachomatis* par technique PCR sur un spécimen urinaire chez les femmes de 20 ans et moins sans facteur de risque particulier.

En présence de facteur de risque nécessitant la recherche simultanée de *N. gonorrhoea*, deux prélèvements endocervicaux seront alors effectués pour la recherche des deux pathogènes. Pour ce qui est des femmes de 21 ans et plus, un prélèvement endocervical pour la recherche de *Chlamydia trachomatis* sera effectué en même temps que le prélèvement cytologique pour le dépistage du cancer du col.

En espérant que cette nouvelle procédure permettra de faciliter le dépistage de notre clientèle tout en respectant les ressources limitées de notre département. Veuillez suivre les directives sous-jacentes pour le prélèvement urinaire.

Analyse	Code informatique	Matériel	Remarques
Chlamydia Urine (PCR)	CHLAU	Tube conique à bouchon vissé rouge #3331850	Disponible seulement pour <b>hommes</b> ou pour <b>femmes de 20 ans et moins</b> . Le patient ne doit pas uriner au cours des deux heures précédant le prélèvement. Prélever le premier jet d'urine. Quantité requise : entre 7 et 12 ml. Si urine conservée à T° pièce : apporter obligatoirement en dedans de 24 heures. Si urine conservée à 4°C : le spécimen doit parvenir au laboratoire dans un délai maximal de 72 heures. Indiquer l'adresse complète du patient. Noter les renseignements cliniques pertinents.



Daniel Eymard, md  
Microbiologiste-Infectiologue



Johanne Lussier  
Chef des services de biologie médicale